**Stage Multi Activités**
**Toussaint 2021**
**Entente Athlétique de Chambéry**
**Du 25 au 29 Octobre 2021**

**Pour le stage je dois amener : une bouteille d'eau/ chaussure et vêtement de sport / masque**

**AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS**
**A RENDRE AU PLUS TARD LE MERCREDI 20 OCTOBRE 2021**

Je soussigné (e) : NOM ……...…… Prénom…….

Agissant en qualité de : □ Père - □ Mère - □ Tuteur(trice)

NOM …….….. Prénom ……...……

Né(e) le …/…../……. N° de licence (si inscrit au club) : ……

□ Déclare avoir pris connaissance de la Note d'information du règlement intérieur du stage

□ Autorise mon enfant à participer au stage, et à toutes les activités d'entraînement programmées par les responsables de stage.

□Personne à prévenir, en cas d'accident,

Nom Prénom :……...

Adresse Email : …… ……

Téléphones (en mettre deux où l'on peut vous joindre, si possible) : …… …….

□ Autorise les responsables du stage à prendre, en cas de force majeure, toutes dispositions rendues nécessaires par l'état de mon enfant (hospitalisation, traitement médical d'urgence).

1) allergie(s): oui/ non
Si oui indiquer l'allergie : ……

2) prise de médicament ou traitement : oui/ non
Si oui indiquer ……...

3) prise de photo de votre enfant : oui/non

Fait à ……...

Le . . / . . / 2021

Signature :

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le stage d'athlétisme qui a lieu du Lundi 25 Octobre 2021 au Vendredi 29 Octobre 2021 organisé par l'EAC, doit assurer aux participants un complément performant à leur pratique habituelle de l'athlétisme tout en y intégrant différentes activités qui viennent renforcer une dynamique de groupe.

L'encadrement, doit prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité, la santé physique et morale des participants. En conséquence, les règles de vie suivante doivent être admises et respectées de tous :

- Le programme de stage est fixé par les entraîneurs présents au stage. Ils prévoient les plages horaires d'entraînement, de récupération et d'activités ludiques.
- Le respect mutuel entre les pratiquants, cadres et personnel des sites d'accueil.

*Point Sanitaire :*

Le port du masque est obligatoire sauf lors de la pratique sportive (athlétisme et activités sportives). Il est important de se laver régulièrement les mains avec du savon ou avec une solution hydro alcoolique.
Les enfants âgés de 12 ans et + doivent être en possession du pass sanitaire afin de pouvoir réaliser les activités.

Le bon déroulement du stage implique des règles de vie acceptées par tous :
- être ponctuel.
- ne pas dégrader les sites qui nous accueillent

La récupération doit être présente au cours du stage. Elle s'appuie sur les qualités réparatrices du sommeil, d'hygiène et du respect d'une alimentation variée et équilibrée

L'athlète sélectionné(e) pour ce stage s'engage à respecter les règles de conduite qui s'appliquent à un tel stage. Le non-respect de ces règles sera immédiatement signalé au responsable légal du participant. Il pourra être demandé au responsable légal du stagiaire de venir chercher son enfant sur le lieu du stage.

**Le règlement doit impérativement être lu par l'athlète, approuvé et signé par son responsable légal et lui-même**

Fait à ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, Le : ,,,,,,/,,,,,,/,,,,,,,,,,,

Prénom et Nom de l'athlète : ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

Nom du responsable ou tuteur légal : ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

Signature :

***Entente Athlétique de Chambéry***
***67 Rue Saint-François de Sales,***
***73000 Chambéry***
***06 32 43 83 16***
***romain.fourcade@eachambery.com***